

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christelle Noel	Numéro de permis 2011795	Date d'inspection Le 17 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie chez Tetelle		Numéro de téléphone (506) 344-5577	
Adresse 151 chemin Haut-Lamèque Haut-Lamèque NB E8T 3M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 8 dossiers sur 15.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 8 dossiers sur 15.
- Pendant ma surveillance, j'ai vérifié les heures de formation continue afin de tenir un suivi régulier,
- J'ai constaté que la plupart des éducatrices ont complété les heures nécessaires.
- Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.

Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:

- L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
- Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma visite, les enfants sont en jeu libre de plus j'ai pu observer la collation de la matinée et la préparation à la dîner.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 17 octobre 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Christelle Noël

Le 17 octobre 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date